



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

Article 1. PRINCIPE

LE CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS

Il s'adresse tant aux équipes Dames qu'aux équipes Messieurs et Mixtes. Il vise à désigner, chez les unes et les autres, la meilleure triplette vétéran homme et la meilleure doublette vétéran dame de la Fédération Francophone et à attribuer individuellement le titre de championne ou de champion fédéral vétérans aux joueuses et joueurs qui la composent.

L'équipe désignée championne sera la première équipe homogène composée de 3 joueurs en hommes et 2 joueuses en dames issus de la F.B.F.P.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les triplettes hommes sont composées

- au minimum d'un joueur ou d'une joueuse de nationalité belge ;
- de joueurs et joueuses régulièrement licenciés à la F.B.F.P
- de joueurs non suspendus

Les doublettes dames sont composées

- au minimum d'une joueuse de nationalité belge ;
- de joueuses régulièrement licenciées à la F.B.F.P.
- de joueuses non suspendues

Mixage inter provincial F.B.F.P.

Le mixage inter provincial est autorisé.

Non-Résidents (€)

Un seul joueur non résident (€) sera admis par triplette ou doublette.

Le Championnat Fédéral vétérans n'est pas qualificatif pour un Championnat de Belgique.

Article 2. RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES ET DOUBLETTES DAMES

La compétition se déroule conformément au Règlement Officiel International de Pétanque (R.O.I.P.), tel que paru dans sa dernière édition (01-01-2021).



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

DÉROULEMENT DES PARTIES

Tous les matchs se jouent en 13 points.

Il faut noter que le jury de la compétition a le pouvoir de mettre fin, prématurément, aux parties, dont la durée compromet le bon déroulement de la journée.

Dans ce cas, le jury de la compétition informera les équipes concernées qu'après la mène en cours, on en jouera encore une. A l'issue de cette mène le score acquis sera le score final de la partie. En cas d'égalité, on continuera à jouer jusqu'à ce qu'une différence de points soit acquise.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS.

Les équipes doivent venir donner leurs résultats à l'issue de chaque match de poules.

Durant la deuxième phase de la compétition (répartition et élimination directe) les équipes seront tenues de venir donner leurs résultats au secrétariat de la compétition, et ce, dès la fin des parties.

La responsabilité de la table ne peut être engagée en cas de communication erronée de résultat.

TENUE

Dès le début du championnat, joueurs et joueuses sont tenus de porter visiblement une tenue identique (vêtements et/ou survêtements de même texture et coloris).

L'arbitre ou le jury du jour pourront attribuer une dérogation au point précédent, et ce, en fonction des conditions climatiques.

Le torse nu et les pieds nus ne seront pas admis. (Chaussures fermées obligatoires, espadrilles interdites).

Les pantalons à trous sont strictement interdits même si les trous sont cachés ou obstrués.

Le jean, le bermuda et le short sportif juste au-dessus du genou sont autorisés.

Tous les joueurs qui n'observent pas ces prescriptions seront exclus de la compétition après avoir reçu un premier avertissement de l'arbitre.

Article 3. PARTICIPATION

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES MESSIEURS/MIXTES

La compétition messieurs/mixtes est réservée aux seules équipes composées de trois hommes, de deux hommes et d'une dame ou de deux dames et un homme.



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS DOUBLETTES DAMES

La compétition dames est réservée aux seules équipes composées de deux dames.

LICENCE

Les joueurs et les joueuses doivent être en possession de leur licence pour tous les championnats fédéraux.

En cas d'absence de licence et sur présentation d'une pièce d'identité, le joueur ou la joueuse se trouvant sur le listing fédéral pourra participer au championnat moyennant le versement d'une amende de 20 euros à la caisse du championnat.

Article 4. DATE

Le Comité de Gestion Fédéral se réserve annuellement le choix de la date du championnat fédéral vétérans.

Article 5. PROTECTION

La compétition est protégée au niveau fédéral

Article 6. DROIT D'EXPLOITATION

La F.B.F.P. peut exiger un droit d'exploitation au prorata du nombre de participants.

Article 7. RÉGULARISATION DES INSCRIPTIONS

PRÉALABLEMENT :

Les inscriptions seront reçues par l'entremise des joueurs eux-mêmes UNIQUEMENT via le [formulaire en ligne](#) sur le site de la F.B.F.P.

Celles-ci seront impérativement clôturées le mercredi précédant la compétition à 19h00 au plus tard.



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

LE JOUR DE LA COMPÉTITION :

Vérification des licences et du port des tenues.

Hommes & Mixtes / Dames

Les équipes inscrites doivent se présenter, le jour de la compétition, pour la régularisation et le paiement de leur inscription, au secrétariat du C.F.V.T. entre 7h30 et 8h45.

Article 8. DROIT D'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS

Le montant de l'inscription est fixé à 7,00 € par joueur ou joueuse.

Article 9. FORMULE

HOMMES & MIXTES

La journée comporte deux phases :

PREMIÈRE PHASE

La première phase débute à 9h00 précises en poules de quatre (ou de trois si grille incomplète). Les poules sont constituées par tirage au sort en évitant d'avoir plus de deux triplettes d'un même club (homogènes) dans une même poule.

DEUXIÈME PHASE

A la sortie des poules, les équipes sont réparties en fonction du nombre de victoires :

- 2 Victoires en 1^{ère} catégorie : Élimination directe
- 1 et 0 victoire en 2^{ème} catégorie : Élimination directe

PHASE FINALE

- 8ème de finales
- ¼ de finales
- ½ finales
- Finale

Système pyramide pour chaque catégorie.



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS

TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES

RÈGLEMENT 2026

DAMES

PREMIÈRE PHASE

La première phase débute à 9h00 précises en poules de quatre (ou de trois si grille incomplète). Les poules sont constituées par tirage au sort en évitant d'avoir plus de deux triplettes d'un même club (homogène) dans une même poule.

DEUXIÈME PHASE

A la sortie des poules, les équipes sont réparties en fonction du nombre de victoires et en fonction du nombre d'équipes inscrites :

- 2 Victoires en 1ère catégorie : élimination directe
- 1 et 0 victoire en 2ème catégorie : élimination directe

PHASE FINALE

- ¼ de finale : poules.
- ½ finales : pyramide.
- Finale

Système pyramide pour chaque catégorie.

Article 10. BUT

Dans tous les cas, il sera au minimum distant de 50 centimètres de la ligne de fond de terrain.

Article 11. PRIX

MESSIEURS ET MIXTES

- Les tableaux de prix hommes seront aménagés en fonction du nombre d'inscriptions et affichés le jour de la compétition.

DAMES

- Les tableaux de prix dames seront aménagés en fonction du nombre d'inscriptions et affichés le jour de la compétition.

Les prix seront remis sous forme de chèque ou en espèces.



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

Article 12. DISCIPLINE

INFRACTION

Toute infraction au R.O.I.P. ou au présent règlement relève du Code de Discipline de la F.B.F.P.

ABSENCE

Tout joueur inscrit, absent le jour de la compétition, doit fournir, au secrétariat fédéral, une justification écrite (certificat médical ou attestation patronale) endéans les 5 jours ouvrables suivant la compétition.

En cas de non-respect de cette clause, le joueur se verra interdire la participation, l'année suivante, au championnat suivant :

- Championnat Fédéral Vétérans Triplettes Hommes et Doublettes Dames

Cette interdiction de participation sera accompagnée d'une amende dont le montant est spécifié dans le Code de Discipline.

Tout autre justificatif sera examiné par le Comité de Gestion fédéral qui jugera de la recevabilité du motif.

DOPAGE

De par son inscription, tout participant s'engage à accepter et à se conformer aux prescriptions qui lui seront données en cas de contrôle anti-dopage.

TÉLÉPHONES PORTABLES

L'usage des téléphones portables est interdit aux joueurs pendant la compétition sur l'aire de jeu.

ALCOOL, TABAC ET SUBSTANCES INTERDITES

Des contrôles d'alcoolémie pourront être effectués sporadiquement en première phase et de manière complète à partir des quarts de finale.

La consommation d'alcool, de tabac, de produits stupéfiants et de substances interdites est strictement prohibée pendant toute la compétition sur l'aire de jeu.

Pour rappel :

- Rappel : depuis le 1er janvier 2025, il est interdit de fumer dans les enceintes sportives et aux abords immédiats.
- Il est interdit de quitter les terrains sans autorisation de l'arbitre.



CHAMPIONNAT FÉDÉRAL VÉTÉRANS TRIPLETTES HOMMES & DOUBLETTES DAMES **RÈGLEMENT 2026**

Article 13. JURY

Le jury est composé, au minimum, de 3 personnes désignées par le Directeur Sportif Fédéral.

Le jury peut prendre toute mesure utile pour assurer la bonne marche de la compétition et peut statuer sur tout cas non prévu au présent règlement, en s'octroyant la possibilité de transmettre tout litige à la Commission de Discipline.

Article 14. SECRÉTARIAT

Le secrétariat du jour est accessible uniquement sur demande.

Critères d'Organisation des Championnats Fédéraux.

Tous les cas non prévus au présent règlement, ainsi que les cas de force majeure sont réglés en premier et dernier ressort par le jury de l'organisation.